

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 1^{er} AVRIL 2021

DEL-2021-59

L'An deux mille vingt et un, le premier avril, à 9 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 25/3/2021, s'est réuni 'Salle 300' de l'Espace rencontre d'Annecy-le-Vieux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. JACQUES.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BAUD-GRASSET, GILLET, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. GAL, LOUVEAU, SCOTTON, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26

Présents : 17

Représenté par mandat : 1

Objet : COMMUNES D'ETAUX, MINZIER, MOYE, NANCY-SUR-CLUSES, LA ROCHE-SUR-FORON ET SAINT-LAURENT- SERVICE MUTUALISE DE CONSEIL EN ENERGIE - NOUVELLES CONVENTIONS D'ADHESION AU SERVICE

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses actions en matière de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables, le SYANE a mis en place un service mutualisé de Conseil en Energie auprès des collectivités.

Les modalités d'exercice de ce service sont définies dans le cadre d'une convention d'adhésion entre le SYANE et la commune, établie pour une durée de 4 ans.

La contribution annuelle appelée auprès des communes s'élève à 0,80 € /an /habitant DGF, en application de la délibération du Comité syndical du 14 décembre 2020.

Les communes suivantes souhaitent adhérer au service de Conseil en Energie :

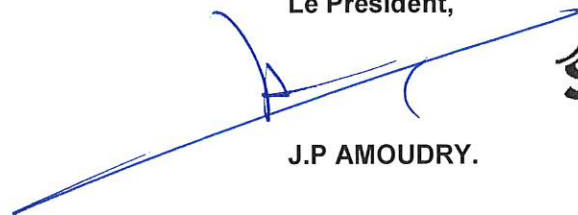
Code INSEE	Nom de la commune	Nombre d'habitants DGF année N-1	Coût annuel
74116	ETAUX	2 061	1.648,80 €
74184	MINZIER	1 092	873,60 €
74192	MOYE	1 107	885,60 €
74196	NANCY-SUR-CLUSES	559	447,20 €
74224	LA ROCHE-SUR-FORON	12 319	9.855,20 €
74244	SAINT-LAURENT	891	712,80 €

Les membres du Bureau sont invités :

1. A approuver l'adhésion au service mutualisé de Conseil en Energie des communes d'ETAUX, MINZIER, MOYE, NANCY-SUR-CLUSES, LA ROCHE-SUR-FORON ET SAINT-LAURENT pour une durée de 4 ans,
2. A autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



J.P AMOUDRY.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE